

CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Voirie

Travaux d'arrachage de souches sur la voie communale n°7 (ex D907), pour des raisons de sécurité.

Après étude des devis, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise Aurélien ROBERT TP d'un montant de 660.00 € TTC.

Bâtiments communaux

Après étude des différentes propositions, le conseil municipal valide la proposition de la caisse d'épargne pour le financement des panneaux photovoltaïques de l'école et de la salle polyvalente. Montant du prêt : 50 000 € - durée 10 ans

Ecole :

L'ensemble de la garderie a été déplacée dans le logement communal vacant de l'école. Dans le même temps, la nouvelle classe est installée dans le bâtiment qui était destiné en premier lieu à la garderie.

Effectif pour l'année 2025-2026 : 21 élèves

Auberge des Marronniers

Le changement de gérant est en cours.

A la demande du futur gérant, qui souhaite diversifier les activités, Monsieur le Maire présente les devis d'habillage en panneaux de chambre froide d'un espace dédié à la création d'un espace de travail de découpe de viande.

Le conseil municipal décide de valider le projet et après étude des devis, décide de retenir le devis de l'entreprise PERRIER d'un montant de 10 747 € TTC.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention anticipée sur l'année 2026 auprès du conseil départemental au titre de la solidarité départementale pour le financement de ces travaux.

Communauté de Communes Pays de Lapalisse – PLUI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable au PLUi après avoir pris connaissance de la délibération du 2 juillet 2025 arrêtant le projet de PLUi de la Communauté de Communes du Pays de LAPALISSE.

Pour information, l'enquête publique aura lieu du 20 octobre au 21 novembre 2025. Les habitants sont invités à venir consulter les documents en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Maisons fleuries

Présentation du palmarès établi par la commission, après la tournée de la commune réalisée en juillet. Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie des vœux de la municipalité en janvier 2026.

Questions diverses

- Cession de barnums aux communes de la Région : La commune a décidé de participer à l'opération en déposant une demande.

- Projet de ferme agrivoltaïque : Monsieur le Maire présente la demande de permis de construire déposée sur la commune de St-Christophe-en-Bourbonnais pour un projet d'installation de ferme agrivoltaïque, lieu-dit « Jauninin » par la société SAMFI 10, 497 Avenue Victor Hugo 26000 VALENCE.

Surface agricole couverte par le projet : 203 604 m².

Parcelles concernées : B100-B101-B102-B542

Ce projet est soumis à enquête publique en application des articles R. 123-1 et suivants du Code de l'environnement et le permis doit faire l'objet d'une enquête publique.

En parallèle, les communes limitrophes peuvent émettre un avis concernant ce projet.

Après présentation du dossier, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable à ce projet, estimant que les parcelles agricoles ne sont pas destinées à être couvertes de panneaux photovoltaïques, le développement des énergies renouvelables ne devant pas prévaloir sur l'aspect environnemental et agricole.